

# Sig-Nature (9115-7883 Qc inc)

Nombre de poste(s) à combler : 10

935, rue Lippmann  
Laval (Québec)  
H7S1G3

## TÂCHES

Étendre de la terre arable, poser des plaques de gazon, planter des fleurs, du gazon, des arbustes et des arbres, et exécuter d'autres tâches afin de collaborer à la construction d'un aménagement paysager et des structures connexes; tondre le gazon, râtelier, fertiliser et arroser les pelouses, désherber les jardins, tailler les arbustes et les arbres et exécuter d'autres tâches d'entretien sous la surveillance du superviseur; entretenir les pelouses et le gazon aux abords des routes utiliser et entretenir des tondeuses, des tracteurs, des scies à chaîne, des cisailles électriques, des couteaux à pelouses, des scies à émonder, des déneigeuses et d'autres outils pour l'entretien des terrains; pulvériser et répandre, sous surveillance, des produits sur les arbres, les arbustes, les pelouses et les jardins pour les protéger contre les insectes et les maladies; exécuter d'autres tâches manuelles pour nettoyer et entretenir l'environnement paysager.

## EXIGENCES ET CONDITIONS

Niveau d'études : Secondaire  
Non terminé

Années d'expérience reliées à l'emploi : 1 à 6 mois d'expérience

Description des compétences : Bonne condition physique

Langues demandées : langues parlées : français  
langues écrites : français

Autres langues ou précisions : Aucune exigence linguistique

Salaire offert : 12,92\$ - de l'heure

Nombre d'heures par semaine : 40,00

Statut d'emploi : occasionnel ou temporaire  
temps plein  
jour, soir, fin de semaine

Durée de l'emploi : 7 à 9 mois

Date prévue d'entrée en fonction : 2020-04-21

## COMMENT POSTULER

Nom de la personne à contacter : Claire Lefebvre (responsable du recrutement)

Moyen(s) de communication : courriel (courrier électronique) : [recrutement@arimecanada.com](mailto:recrutement@arimecanada.com)

Précisions additionnelles : SVP Veuillez inscrire le nom de la compagnie dans l'objet de l'envoi, sinon votre candidature ne sera pas retenue.